

## Prestations de santé à domicile : Un Français sur deux veut en savoir plus

Résultats de l'enquête ORKYN'/Harris Interactive « Les Français et les prestations de santé à domicile »

Paris, le 24 novembre 2016 – Malades chroniques, personnes en situation de handicap ou dépendantes : un million et demi de personnes bénéficient en France des services fournis par les prestataires de santé à domicile (PSAD), qui constituent un maillon essentiel de la chaîne de soins. En perspective de la 6e semaine de la santé à domicile, qui se tient du 12 au 18 décembre, ORKYN', acteur référent de la prestation de santé à domicile en France depuis plus de 30 ans, dévoile les résultats de son enquête ORKYN'/Harris Interactive « Les Français et les prestations de santé à domicile »<sup>1</sup> et apporte quelques réponses avec son nouveau site [orkyn.fr](http://orkyn.fr).

Si le rôle des PSAD représente un enjeu majeur de l'évolution du système de santé, les Français connaissent-ils vraiment les prestations de santé à domicile ? Quelle image ont-ils des PSAD ? Attentifs à leur santé, aspirant dans leur immense majorité à être pris en charge chez eux plutôt qu'à l'hôpital ou en collectivité, savent-ils pour autant ce que recouvrent concrètement les prestations de santé à domicile ?

Mesurant le degré de connaissances de nos concitoyens, l'enquête d'opinion ORKYN'/Harris interactive souligne un grand besoin d'information. S'ils en ont l'image positive d'un service utile, les prestations de santé à domicile sont, pour les trois quarts des Français, noyées dans un grand flou où se mélangent confusément les soins infirmiers à domicile, l'aide ménagère ou le soutien psychologique. Afin de clarifier l'activité des PSAD, ORKYN' lance le 1er décembre son nouveau site [orkyn.fr](http://orkyn.fr) en proposant notamment les témoignages croisés de patients, médecins et collaborateurs.

### Huit Français sur dix se déclarent mal informés sur les prestations de santé à domicile. Un service qu'ils jugent pourtant utile et important dans l'évolution du système de santé

En 2050, on estime qu'une personne sur trois aura plus de 60 ans. L'allongement de la durée de vie, l'augmentation des maladies chroniques et la perte d'autonomie d'une population vieillissante sont un défi auquel notre système de santé doit répondre. Les progrès de la médecine et de la technologie répondent mieux aux souhaits des Français de vivre avec leur maladie à domicile. Pour les y aider, les accompagner, **les PSAD assurent un suivi personnalisé de leur traitement à domicile, qui s'appuie sur un dispositif médical, et fournissent les équipements nécessaires au maintien à domicile.** Les PSAD permettent ainsi à ces patients d'être traités chez eux et assurent la bonne coordination avec les autres professionnels de santé. Sensibilisés aux enjeux d'une bonne observance et formés à la manipulation du dispositif médical, les patients suivent leur traitement entourés de leurs proches, avec toutes les recommandations de sécurité et en encourageant leur autonomie.

Lorsqu'on leur demande d'exprimer ce que leur évoque spontanément le terme de PSAD, **la grande majorité des Français interrogés mentionne d'emblée sa totale méconnaissance** (aussi bien de l'activité, que de ses acteurs et du public auquel elle s'adresse). Et ce, alors qu'au regard du code de la santé, le choix du prestataire de santé à domicile appartient au patient.

### Une aide, un soin, un service ? Les Français ne savent pas bien ce que sont les PSAD

Si des notions viennent à l'esprit des sondés à propos des PSAD, ce sera plus fréquemment celles d'infirmier, d'un service « pratique », qui permet d'éviter l'hospitalisation, essentiellement destinées aux personnes âgées et/ou dépendantes.

Dans une liste de domaines et maladies, lesquelles concernent effectivement les PSAD, les réponses confirment la **confusion : 88% pensent, à tort, que cela comprend les soins infirmiers à domicile. Les trois quarts, que cela recouvre les services à la personne, comme l'aide ménagère ou la livraison de repas.** Signe de l'étendue du manque d'information sur le sujet : 68% pensent que les prestations de santé à domicile comprennent également « la prise de sang » à domicile, l'assistance sociale (65%) et l'accompagnement psychologique (61%), et même, pour plus d'un Français sur deux, la vaccination !

Certains domaines en revanche sont **bien identifiés : 86% estiment que le matériel de maintien à domicile (lits médicalisés, déambulateurs, aménagements de salle de bain) sont bien de la compétence des PSAD.** Environ 70% pensent, à raison, que les prestations de santé à domicile concernent le traitement de l'insuffisance respiratoire ou le traitement de la maladie de Parkinson. Ils répondent aussi par l'affirmative sur les « traitements par perfusion » (69%), mais moins de la moitié cite le traitement de l'apnée du sommeil comme entrant dans le champ d'intervention des PSAD. Les patients apnéiques représentent pourtant la grande majorité des personnes faisant appel aux PSAD (45% en France).

---

<sup>1</sup> Enquête réalisée en ligne du 18 au 20 octobre 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 1004 Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e)

## Les Français ont une perception positive des PSAD et ont conscience de leur rôle charnière dans le système de soin

Après définition et explications, **82% des personnes interrogées estiment que les PSAD sont un véritable acteur de santé** et qu'ils représentent une évolution non seulement utile mais importante pour le système de santé. **Pour près de neuf Français sur dix, les PSAD contribuent à la qualité de vie des patients, permettant leur accompagnement et facilitant leur traitement à domicile (86%), leur offrant du confort (85%). Les trois quarts des sondés soulignent que les prestations des PSAD favorisent l'autonomie du patient, répondant ainsi non seulement aux attentes de ce dernier, mais aussi de son entourage et des aidants.** Si les prestations sont en adéquation avec leurs attentes, elles correspondent aussi aux évolutions du système de soins vers plus d'ambulatoire, où le domicile sera de plus en plus une étape du parcours de soin des patients, favorisant notamment les sorties rapides d'hospitalisations et limitant les ré-hospitalisations pour complication ou aggravation de la maladie.

## Un Français sur deux dit vouloir en savoir plus, pour pallier le manque d'information et une vision parfois erronée du rôle des PSAD...

**Huit Français sur 10 déclarent ne pas être assez informés de ce que sont et font les PSAD, notamment les catégories socioprofessionnelles supérieures.** Dans le même temps, le code de la santé demande au patient de choisir son prestataire de santé à domicile. 50% des sondés souhaitent disposer d'informations générales et pratiques, pour faciliter le quotidien d'un traitement à domicile. Un quart des répondants se dit également intéressé par le témoignage de patients qui en bénéficient. Ces attentes sont d'autant plus élevées que l'on se déclare en mauvaise santé (61%) ou que l'on a franchi le cap des 50 ans (54%).

## Un site pour tout comprendre : [www.orkyn.fr](http://www.orkyn.fr)

**Une prestation de santé à domicile pour permettre le traitement de la maladie de Parkinson ? ORKYN' en a été le pionnier, depuis bientôt 10 ans. Myriam ne s'en passerait pour rien au monde :** Diagnostiquée à l'âge de 23 ans, la jeune femme revit en effet, grâce à la pompe cachée sous son pull. Sur le même principe que les pompes à insuline pour diabétiques, la pompe diffuse par perfusion continue de l'apomorphine. Cette molécule compense le déficit en dopamine dans l'objectif de stabiliser l'état moteur en équilibrant les fluctuations motrices. « *J'en étais arrivée à 18 médicaments par jour, ça devenait trop pour mon estomac* » sourit la jolie brune, ravie d'être devenue « *acteur de sa maladie* » et pouvoir bénéficier d'une qualité de vie et d'une autonomie retrouvés : « *on a même des enfants... et toute la vie devant nous !* » Lorsque son neurologue l'a jugée éligible à la prescription de ce dispositif médical, Myriam s'est tournée vers un prestataire de santé à domicile et a choisi ORKYN'.

**Chaque mois, comme les 1500 collaborateurs d'ORKYN' implantés sur 53 sites répartis sur tout le territoire, Lydia, infirmière conseil en perfusion, vient s'assurer que la patiente atteinte de la maladie de Parkinson vit correctement avec son traitement** et contrôle à cette occasion le dispositif médical : « *J'ai besoin de la voir. Elle m'apporte du réconfort. Elle est à l'écoute* » témoigne Myriam. « *La plus belle reconnaissance pour moi, c'est le sourire d'un patient quand j'arrive* », confie Lydia en contrepoint. Sans cesse sur le terrain, l'infirmière conseil ORKYN' a noué une grande proximité avec la patiente et assure le lien avec son infirmière libérale et le médecin prescripteur : « *étant moi-même diabétique sous pompe à insuline, je comprends d'autant mieux les besoins des patients.* » Ce ne sont que deux témoignages, parmi d'autres, à découvrir en quelques clics sur le site.

**Comme le dit Lydia, infirmière conseil ORKYN', « prestataire, c'est avant tout une relation privilégiée avec le patient ». ORKYN' a donc naturellement pris le parti de mettre l'humain au cœur de ce site internet, proposant par de nombreux témoignages vidéos, le regard croisé de patients, d'accompagnants et de professionnels de santé, pour aider chacun à mieux comprendre ce que sont et font les PSAD.** Comment se déroule une prise en charge depuis la sortie d'hôpital et/ou la prescription d'une prestation ? Quels sont les matériels et dispositifs médicaux proposés, à domicile ou en collectivité ? Qui assurera l'accompagnement de mon traitement à domicile et comment ? Pédagogique et pratique, nourri d'informations sur les pathologies concernées et de nombreuses infographies, le site permet à chacun, patient et entourage, de trouver une réponse à toutes ces questions. Comment entretenir son dispositif médical ? Comment voyager en avion avec un dispositif médical ? Quelles sont les postures recommandées pour économiser son souffle ? Mais aussi des conseils pour éviter les chutes et beaucoup d'autres repères. Franck, Responsable des pôles Neurologie et Perfusion du centre d'expertise et de relations patients, résume ainsi le rôle d'ORKYN' : « *l'autonomie, c'est permettre au patient de se centrer sur lui-même et de ne pas se centrer sur sa pathologie* ».

[www.orkyn.fr](http://www.orkyn.fr)

**A propos d'ORKYN' :** Pionnier depuis 30 ans, ORKYN' est le prestataire de santé à domicile de référence par sa gamme unique de prestations et d'équipements au service des patients affectés par une maladie chronique ou en situation de dépendance. Ses domaines d'expertise sont la pneumologie et les troubles du sommeil, la diabétologie, la neurologie et la maladie de Parkinson, la nutrition, la perfusion et l'équipement médical du maintien à domicile. Les 1 500 collaborateurs d'ORKYN' travaillent en concertation avec 25 000 professionnels de santé de la ville et de l'hôpital pour assurer une prise en charge personnalisée et accompagner chaque patient dans son parcours de vie. Ils sont animés par la même mission : **développer l'autonomie des patients.**

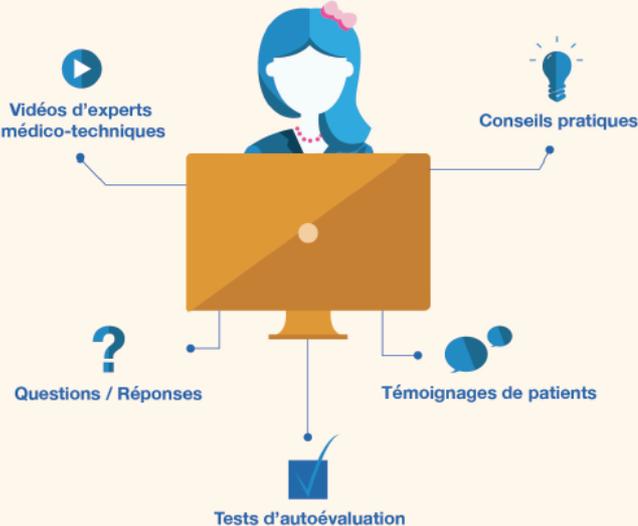
**ORKYN' est une activité d'Air Liquide Healthcare.** Air Liquide Healthcare fournit des gaz médicaux, des prestations de santé à domicile, des produits d'hygiène, du matériel médical et des ingrédients de spécialité. En 2015, elle a servi plus de 7 500 hôpitaux et 1,3 millions de patients à domicile à travers le monde, en s'appuyant sur 13 500 collaborateurs.



**VISITEZ ORKYN.FR**

**POUR DÉCOUVRIR LA PRESTATION DE SANTÉ À DOMICILE  
ET VOUS ACCOMPAGNER DANS L'ADHÉSION À VOTRE TRAITEMENT**

Pionnier depuis 30 ans, ORKYN' prestataire de santé à domicile développe votre autonomie au quotidien pour vivre au mieux votre traitement



Vidéos d'experts médico-techniques

Conseils pratiques

Questions / Réponses

Témoignages de patients

Tests d'autoévaluation

Powered by *hippic*. Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez sur [www.orkyn.fr](http://www.orkyn.fr) toutes les informations utiles concernant votre pathologie, votre prise en charge médico-technique et votre suivi à domicile.



Les prestataires de santé à domicile prennent en charge sur leur lieu de vie, des patients en situation de dépendance ou de handicap, ou souffrant de maladies chroniques. Ils assurent un service personnalisé autour d'un dispositif médical associé au traitement et fournissent les équipements nécessaires au maintien à domicile. Ces services médico techniques incluent la formation du patient, des aidants, des soignants au dispositif médical, le conseil pour favoriser une bonne observance du traitement, l'accompagnement humain ainsi que le suivi technique des équipements mis à disposition.

Le Prestataire de Santé à Domicile assure également la coordination avec les autres professionnels de santé, de la ville et de l'hôpital, intervenant auprès du patient et il tient régulièrement informé le médecin ou le pharmacien sur le suivi et l'efficacité du traitement.

### Chiffres clés (données fédération des PSAD)

**1 200 000 patients pris en charge chaque année en France**

- environ 500 000 patients apnéiques
- 100 000 patients insuffisants respiratoires
- 60 000 patients ventilés (ventilation invasive et non invasive),
- 30 000 patients diabétiques sous pompe à insuline
- 15 000 patients nécessitant une nutrition parentérale
- 10 000 patients nécessitant une nutrition entérale
- 300 000 personnes âgées dépendantes
- 150 000 patients handicapés
- 10 000 patients bénéficient chaque année de perfusion à domicile dans le cadre de traitements de la maladie Parkinson, de la mucoviscidose, de l'hypertension artérielle pulmonaire, de perfusions de fin de vie...